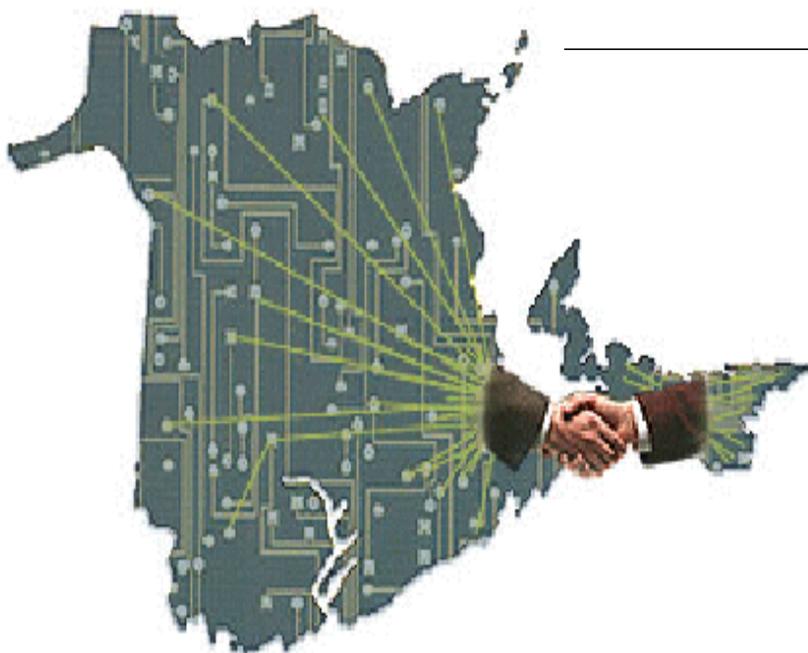


RAPPORT ANNUEL

2014-2015



RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Plus de 40 ans de collaboration entre établissements

Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

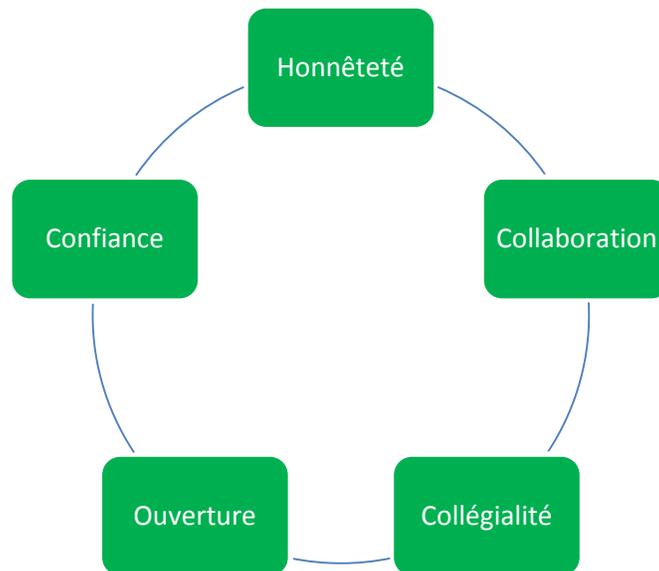
MISSION

Assurer des services de technologies de l'information et de la communication (TIC) de grande qualité à tous les établissements membres du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard

VISION

Mettre à profit nos compétences et nos ressources collectives en vue d'améliorer les milieux de l'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard par le déploiement de technologies de pointe, tout en réalisant des économies pour les provinces et les établissements

VALEURS



Visitez notre site Web :
<http://www.rie-nbipe.ca> (français)
<http://www.nbpei-ecn.ca> (anglais)

MEMBRES DU RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ÎLE-DU- PRINCE-ÉDOUARD



HOLLAND COLLEGE
140, rue Weymouth
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 4Z1
Tél. : 902-629-4217 Téléc. : 902-629-4239
www.hollandcollege.com



COLLÈGE DE TECHNOLOGIE FORESTIÈRE DES MARITIMES
1350, rue Regent
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2G6
Tél. : 506-458-0199 Téléc. : 506-458-0652
www.mcft.ca



**COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES
MARITIMES**
82, rue Westmorland, bureau 401
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Tél. : 506-453-2844 Téléc. : 506-453-2106
www.mphec.ca



MOUNT ALLISON UNIVERSITY
155, rue Main
Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 1B5
Tél. : 506-364-2300 Téléc. : 506-364-2299
www.mta.ca



ST. THOMAS UNIVERSITY
51, promenade Dineen
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5G3
Tél. : 506-452-0640 Téléc. : 506-450-9615
www.stu.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9
Tél. : 506-858-4113 Téléc. : 506-858-4544
www.umoncton.ca



UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK
C. P. 4400
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5A3
Tél. : 506-453-4864 Téléc. : 506-453-5016
www.unb.ca



UNIVERSITY OF PRINCE EDWARD ISLAND
550, avenue University
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 4P3
Tél. : 902-566-0400 Téléc. : 902-566-0420
www.upei.ca

Message du président



Au nom du Réseau informatique éducatif (RIÉ) du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, je suis heureux de présenter ce rapport annuel 2014-2015. Le RIÉ continue de figurer parmi les meilleurs exemples de collaboration entre établissements dans le secteur de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Le présent document souligne les activités et les réussites du RIÉ au cours du dernier exercice financier.

Je voudrais d'abord remercier Doug Burton (Université de l'Île-du-Prince-Édouard) d'avoir présidé le Comité du RIÉ au cours de la dernière année. Je souhaite aussi remercier nos gouvernements provinciaux respectifs, nos homologues du Conseil et du Comité du RIÉ, nos

partenaires et les parties prenantes pour leur soutien indéfectible, leur travail acharné et leur dévouement.

Au cours de l'année, le RIÉ a réalisé d'importants progrès en ce qui a trait à l'expansion de son projet de services partagés avec le déploiement d'une solution d'identité fédérée. Cette initiative a donné lieu, pour la première fois au Canada, à une plate-forme partagée véritablement innovatrice et pratique qui dépasse les frontières provinciales. Les membres du RIÉ ont aussi déployé beaucoup d'efforts pour le renouvellement des ententes de services partagés au sein du consortium, tels que les services Internet, les logiciels d'antipourriels et d'antivirus.

J'espère que vous aurez du plaisir à lire les quelques pages qui suivent pour en apprendre davantage sur les réussites du RIÉ cette année.

Robert M. Campbell

Président
Conseil d'administration du RIÉ

Table des matières

RÉSUMÉ.....	6
1. Contexte.....	7
2. Gouvernance	8
3. Réunions.....	9
4. Activités du RIÉ.....	9
4.1 Connectivité.....	9
4.2 Services techniques partagés	10
4.3 Achats en commun.....	11
4.4 Représentation nationale	11
4.5 Partage d'information et pratiques exemplaires	12
5. Situation financière	12
ANNEXE I	13
ANNEXE II.....	14
ANNEXE III.....	17

RÉSUMÉ

Fondé en 1970, le RIÉ relie toutes les universités et le Collège de technologie forestière des Maritimes au Nouveau-Brunswick ainsi que l'université et le collège communautaire de l'Île-du-Prince-Édouard. Le principal service offert par le réseau est une connectivité entre les membres et avec le reste du monde. Toutefois, les membres bénéficient de d'autres avantages, dont les achats en commun de fournitures et de licences de logiciels, des services de soutien partagés, des possibilités de perfectionnement professionnel, la prestation de services en réseau et l'échange d'information.

Cette approche permet à tous les membres de bénéficier des avantages qu'offre un réseau de communication de grande capacité et à haute vitesse, et ce, à un coût abordable, quelle que soit la taille de l'établissement. Elle permet aussi aux membres du RIÉ de réaliser des économies d'échelle, inaccessibles aux établissements individuels, et assure aux petits établissements le même niveau de service que reçoivent les grands. Enfin, les établissements consolident leur présence sur la scène nationale lorsqu'ils expriment d'une seule voix les besoins collectifs des membres du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Faits saillants du Comité du RIÉ pour 2014-2015 :

- Le 4 avril 2014, le gouvernement provincial, CANARIE et F6 Networks ont annoncé un investissement pour la mise en place d'un réseau de fibres optiques noires à grande vitesse au Nouveau-Brunswick dans le cadre du réseau pancanadien de recherche et d'éducation. Il s'agit d'une occasion idéale pour les membres du RIÉ du Nouveau-Brunswick et leurs partenaires d'utiliser ce réseau privé de fibres optiques au Nouveau-Brunswick afin de réduire leur dépendance actuelle aux services loués dans le nord de la province. L'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) a obtenu une subvention du CANARIE, au nom du RIÉ et de ses partenaires, pour l'aider à faire l'acquisition d'équipement requis pour profiter de cette occasion.
- Le RIÉ a déployé une solution d'identité fédérée, un service issu d'une initiative novatrice qui permet à ses membres et utilisateurs se trouvant à différents établissements de se connecter aisément et librement aux ressources et aux services fournis par d'autres établissements membres. Les anciens obstacles en matière de technologies de l'information (TI), notamment les restrictions liées au réseau et aux autorisations de comptes, n'existent plus. Peu importe l'endroit où ils se trouvent, les participants ont maintenant facilement accès à un ensemble ouvert de ressources. Ce succès a été reconnu à l'échelle nationale lorsque le projet de services partagés du RIÉ a été retenu parmi les finalistes des premiers prix du CUCCIO (Canadian University Council of Chief Information Officers).
- La tempête post-tropicale Arthur a créé d'importants problèmes pour le sud du Nouveau-Brunswick. Les multiples pannes pendant la tempête ont entraîné la segmentation de l'anneau nord du réseau régional pendant une période de 13 heures, les 5 et 6 juillet 2014. Les opérations de nettoyage des arbres ont aussi causé une rupture de câble à fibres optiques entre Fredericton et Saint-Jean qui a été localisée et réparée dans un délai de quelques heures. Compte tenu de l'ampleur du sinistre, la perturbation du réseau n'a pas été de longue durée.
- Le CANARIE a commencé à se désigner comme le Réseau national de recherche et d'éducation (RNRE) du Canada. Les réseaux optiques régionaux évolués (RORE) du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard emboîteront le pas en devenant le Réseau de recherche et d'éducation (RRÉ) du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. La description énoncée est claire et instructive. Le RRÉ du Nouveau-Brunswick a célébré son troisième anniversaire en novembre 2014. Depuis que le réseau du RIÉ a migré vers l'infrastructure du RRÉ du Nouveau-Brunswick en novembre 2011, il y a eu une possibilité immédiate d'augmenter la capacité à l'étendre à un coût raisonnable, soit au même coût annuel qu'en 2003.

- Les membres du RIÉ lancent conjointement des demandes de propositions pour la fourniture de services Internet depuis plusieurs années. Ils ont lancé une telle demande pour des services Internet de base. La date de clôture était le 4 mars 2014 et le contrat a été accordé à Rogers, au Nouveau-Brunswick, et à Eastlink, à l'Île-du-Prince-Édouard. Le RIÉ fournit un accès Internet au New Brunswick Community College (NBCC) et au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) sur une base de recouvrement complet des coûts.
- Le groupe du réseau de l'UNB a recommandé que l'option contractuelle en vigueur soit prolongée d'une année, puisque Rogers a convenu de réduire le tarif des données en Mbps de 4 \$ à 3,75 \$ pour l'année supplémentaire. Cette année supplémentaire donnera le temps d'harmoniser les ressources requises pour le prochain processus d'appel d'offres.
- Étant donné que la conférence annuelle de la région de l'Atlantique sur les TI dans l'enseignement supérieur, la Atlantic Universities and Colleges Technology Conference (AUCTC), a eu lieu en octobre 2014, le Comité du RIÉ a décidé de ne pas tenir d'atelier à l'automne et d'encourager plutôt les directeurs et le personnel des services informatiques à assister à la conférence. Une grande variété d'exposés pertinents et bénéfiques ont été présentés. Helmut Becker (MTA) a participé à l'exposé portant sur une vision des services de TI pour 2020, alors que Janice El-Bayoumi (UNB) a présenté un exposé sur la mise à l'épreuve du plan de mesures d'urgence, et Rob Faulkner (UNB), un exposé sur l'amélioration du service de distribution d'appels. Ces séances et d'autres portant sur des sujets pertinents ont été suivies d'une période de questions très instructive et utile selon l'avis des membres.
- Depuis janvier 2015, des contrats à prix fixe ont été conclus pour une importante partie des travaux de construction du projet de rénovation du centre de données de l'UNB. Le total s'élève à 905 599,35 \$. Les autres éléments sont des projections fondées sur la combinaison des estimations fournies par les services de technologie de l'information (ITS), le groupe de gestion des installations de l'UNB et le prix du matériel informatique fixé dans un nouveau contrat de prestation de services. Selon ces estimations, les coûts liés au projet devraient être plus bas que les dépenses prévues au départ.

1. Contexte

A la suite d'un projet pilote mené à la fin des années 1960, le RIÉ du Nouveau-Brunswick est formé en 1970 lorsque la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), Mount Allison University, l'Université de Moncton, University of New Brunswick et St. Thomas University concluent une entente visant le partage des services de traitement informatique. En 1974, la CESPM, nouvellement formée, administre l'entente. En 1975, University of Prince Edward Island devient membre à part entière du groupe, ce qui mène à la création du RIÉ du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. La signature d'une entente quinquennale, en vigueur du 1^{er} mai 1992 au 30 avril 1997, officialise la participation du Holland College au groupe. Dans l'entente quinquennale subséquente (allant du 1^{er} mai 1997 au 30 avril 2002), l'École des gardes forestiers des Maritimes (maintenant le Collège de technologie forestière des Maritimes) s'ajoute à la liste des établissements membres du RIÉ.

L'entente quinquennale actuellement en vigueur a été signée en avril 2012 et vise la période du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2017. Les membres actuels du RIÉ sont Mount Allison University, l'Université de Moncton, University New Brunswick, St. Thomas University, University of Prince Edward Island, Holland College, le Collège de technologie forestière des Maritimes et la CESPM.

Le RIÉ est supervisé par un conseil d'administration formé des chefs de la direction des établissements membres. La gestion et l'exploitation globales du réseau et des services connexes relèvent d'un Comité du RIÉ composé du cadre supérieur en TI de chaque établissement membre.

Le RIÉ est financé par les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard au moyen des fonds administrés par la CESPM, avec un financement complémentaire direct des établissements.

Outre la connectivité entre les membres, la partie du réseau du Nouveau-Brunswick relie les établissements de la province au reste du monde grâce à une connexion partagée avec CANARIE et, par l'intermédiaire de CANARIE, avec le monde entier. La partie du réseau de l'Île-du-Prince-Édouard offre aussi une connexion directe à CANARIE.

2. Gouvernance

Conseil d'administration

Le RIÉ est administré par un conseil d'administration (Conseil) qui se compose des membres suivants :

1. Le président du Holland College
2. Le directeur du Collège de technologie forestière des Maritimes
3. La directrice générale de la CESPM
4. Le recteur de Mount Allison University
5. La rectrice de St. Thomas University
6. Le recteur de l'Université de Moncton
7. Le recteur de University New Brunswick
8. Le recteur de University of Prince Edward Island

Un président, dont le mandat de cinq ans est renouvelable pour un second mandat de cinq ans, est élu par le Conseil. Cinq membres sont requis pour atteindre le quorum. Les décisions doivent être prises par consentement unanime des membres votants (à l'exception d'un vote déclarant que le service d'une quelconque installation désignée est insuffisant; dans un tel cas, le membre désigné n'est pas admissible à voter). Environ deux réunions sont organisées chaque année. La CESPM exerce les fonctions de secrétariat pour le Conseil et gère le budget.

Comité du réseau

Le Comité du Réseau informatique éducatif du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard (Comité du RIÉ, ou Comité) se compose d'un représentant désigné par chacune des parties à l'entente. Chaque partie désigne également un représentant suppléant au Comité du RIÉ. Les membres du Comité et les représentants suppléants sont nommés pour une période indéterminée ou sont remplacés sur recommandation par écrit au président du Conseil par la partie qui a désigné ce représentant ou son suppléant. Le président, nommé par le Comité du RIÉ, est un membre sans droit de vote et sa nomination est approuvée par le Conseil pour un maximum de deux mandats de deux ans. Le représentant de la CESPM est le secrétaire du Comité. Le Comité du RIÉ tient environ cinq à six réunions par année. Ses fonctions sont énumérées à l'annexe A de l'entente du RIÉ. Il doit prendre des décisions par consentement unanime des membres votants.

Le Comité du RIÉ soumet, au plus tard le 15 janvier, un plan et un budget du réseau qu'il recommande au responsable des finances de chacun des établissements membres aux fins de confirmation. Une fois confirmés, le Comité soumet le plan et le budget du réseau pour obtenir l'approbation du Conseil. À la fin de l'année, il rédige un rapport annuel destiné à l'approbation par le Conseil indiquant son rendement par rapport au plan du réseau depuis le début de l'exercice.

Installation désignée

L'UNB est en ce moment la principale installation désignée du RIÉ. À titre d'installation désignée, l'UNB fournit des installations informatiques et de services de technologies de l'information et de la communication (TIC) à tous les membres du RIÉ, tel qu'il est décrit en détail dans les annexes 2 et 3 de l'entente du RIÉ.

3. Réunions

Le Comité du RIÉ a tenu six réunions :

Le 2 avril 2014	Université de Moncton, campus de Moncton
Le 3 juin 2014	University of Prince Edward Island, à Charlottetown
Le 26 septembre 2014	Collège de technologie forestière des Maritimes, à Fredericton
Le 29 octobre 2014	Conférence AUCTC, Dalhousie University, campus de Truro
Le 3 décembre 2014	Holland College, campus de Charlottetown
Le 4 février 2015	Téléconférence

La liste des membres du conseil d'administration et du Comité du RIÉ figure à l'annexe I. Les activités du RIÉ sont résumées dans la prochaine partie du rapport.

4. Activités du RIÉ

4.1 Connectivité

Réseau de recherche et d'éducation du Nouveau-Brunswick

Le Réseau de recherche et d'éducation (RRÉ) du Nouveau-Brunswick fournit des services de réseau qui relient chaque campus universitaire et collégial du Nouveau-Brunswick, en plus de fournir l'accès à CANARIE, le réseau pancanadien de recherche et d'éducation. Suite à un partenariat entre le RIÉ, les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (NBCC et CCNB) et le Conseil national de recherches Canada (CNRC) au Nouveau-Brunswick, le réseau partagé a fait l'objet d'une restructuration et d'une extension importantes en 2011. Le concept de réseau résistant en double anneau fournit aux établissements des 33 campus de la province un service extrêmement fiable à un coût abordable grâce à l'entente de partenariat de recherche et d'éducation.

La tempête post-tropicale Arthur a frappé le Nouveau-Brunswick le samedi 5 juillet 2014, causant des pannes de courant généralisées et rompant des lignes de transmission. La municipalité de Fredericton a été la plus durement atteinte, les pannes ayant touché 56 000 clients pendant une période allant de deux heures à dix jours. Le centre de données de l'UNB, le concentrateur du réseau, est resté sans électricité pendant 51 heures, mais la génératrice auxiliaire du centre de données a parfaitement fonctionné, évitant toute interruption des services. L'anneau nord du réseau a été perturbé pendant 13 heures, du samedi jusqu'au dimanche à midi, en raison de pannes de courant touchant les équipements essentiels du réseau dans de multiples villes. Le RRÉ du Nouveau-Brunswick s'en est bien tiré, car d'autres réseaux de la province ont connu des pannes importantes qui ont pris des jours à réparer.

Par ailleurs, le RRÉ du Nouveau-Brunswick a réussi à obtenir une subvention de 208 000 \$ de CANARIE pour l'aider à accroître l'utilisation de réseaux de fibres noires dans la province. Le terme « fibre noire » est utilisé pour décrire un câble à fibres optiques de propriété privée qui réduit la

dépendance à l'égard des entreprises et des services loués coûteux. CANARIE est en train de construire un réseau de fibres noires de Montréal à Halifax en passant par le Nouveau-Brunswick, et le RRÉ du Nouveau-Brunswick tirera parti de cette nouvelle installation. Une fois que le grand projet sera terminé à l'automne 2015, les coûts du réseau seront réduits de plus de 100 000 \$ par année. En outre, un centre de données de recherche (CDR) de Statistique Canada a été créé à l'Université de Moncton et relié à Ottawa par l'intermédiaire du RRÉ du Nouveau-Brunswick et du CANARIE à l'automne de 2014.

RRÉ de l'Île-du-Prince-Édouard

Grâce au RRÉ de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le Collège Holland et le ministère de l'Éducation de la province ont accès au Réseau national de recherche et d'éducation (RNRE) de CANARIE. Bien que le RORE de l'Île-du-Prince-Édouard ne soit pas directement connecté au RORE du Nouveau-Brunswick, les deux réseaux ultrarapides provinciaux sont interconnectés par le RNRE de CANARIE. Grâce à celui-ci, les établissements de l'Île-du-Prince-Édouard ont accès à des réseaux de recherche et d'éducation internationaux ainsi qu'à des services tels que le service de diffusion de contenu de CANARIE. Le réseau continue d'être extrêmement fiable, n'ayant enregistré aucune interruption entre Charlottetown et Halifax.

Services internet de base

Le contrat avec Rogers pour les services Internet partagés du RIÉ a été prolongé d'un an en février 2015 et prendra fin le 31 mai 2016. Le renouvellement englobait une réduction de 6,25 % du des frais d'utilisation de bande passante. La préparation du processus d'appel d'offres sera amorcée en janvier 2016.

Les travaux du projet de rénovation du centre de données de l'UNB se poursuivent et devraient être terminés à la fin de l'automne 2015. L'installation terminée présentera un taux de fiabilité plus élevé, passant de 6,5 à 7,5 sur l'échelle d'évaluation de la fiabilité de BRUNS-PAK. La capacité générale a plus que doublé et permettra ainsi de répondre aux besoins de l'UNB en matière de TI et aux besoins d'hébergement de TI du RIÉ au cours de la durée de vie théorique prévue de dix ans.

4.2 Services techniques partagés

Les membres achètent et déploient en commun des services antipourriels et antivirus gérés par l'UNB. La combinaison de ces deux services profite à tous les établissements du RIÉ, en réduisant considérablement le nombre de pourriels et en prévenant de nombreuses attaques malveillantes des usagers par courriel ou l'utilisation générale d'Internet. Les contrats sont périodiquement mis à jour par l'intermédiaire d'un processus de demande de propositions.

Regroupement du centre de données et reprise après sinistre : Le RIÉ a accepté de fournir une somme ponctuelle d'un maximum de 150 000 \$ pour couvrir les coûts de rénovation du centre de données de l'UNB. Cet investissement stratégique assure non seulement la fiabilité et la continuité des services partagés existants du RIÉ, mais reconnaît aussi que le centre de données de l'UNB sera la plus grande et la plus avancée sur le plan technique de toutes les installations informatiques au sein du RIÉ. Une fois les travaux de rénovation terminés, l'UNB offrira de l'espace informatique aux membres du RIÉ pour abriter les systèmes et serveurs de production ou de reprise après sinistre et de sauvegarde sur une base de recouvrement des coûts.

Outils de communication et de collaboration : Le RIÉ s'emploie à élargir ses offres de services partagés par la mise en œuvre de SharePoint (une plate-forme logicielle Microsoft utilisée pour le partage et la

coédition de fichiers, la gestion de documents et de dossiers et les projets de collaboration) à un seul site du RIÉ. Nous avons récemment déployé une solution d'identité fédérée qui permet aux utilisateurs se trouvant dans différents établissements d'avoir accès facilement aux ressources et aux services des autres établissements membres.

Innovation à l'œuvre

On ne saurait trop insister sur la façon dont le projet change les anciens modèles de déploiement des services de TI dans nos établissements. Il est maintenant possible, par exemple, d'envisager avec une garantie de faisabilité technique, des projets comme un système régional commun de demandes d'inscription des étudiants, une plate-forme commune de planification des ressources organisationnelles ou un portail commun pour les achats. Bien sûr, les processus opérationnels à la base de tels projets et de nombreux autres seraient complexes, mais l'élimination des obstacles techniques permet au moins aux parties prenantes d'en discuter en sachant qu'ils sont véritablement réalisables. En effet, le projet facilite déjà la vie des étudiants de l'UNB et de l'Université St. Thomas qui utilisent des services protégés comme la technologie de réseau sans fil et les ressources électroniques de la bibliothèque sur les campus des uns et des autres.

SharePoint désigné premier service partagé

Pour montrer que le vaste potentiel du projet peut être réalisé, le consortium est en train d'établir un service SharePoint hébergé centralement. SharePoint, une série de logiciels de collaboration de Microsoft, est un outil remarquable, mais il exige une infrastructure de TI (serveurs, stockage des données, etc.) et un soutien (personnel spécialisé pour gérer le système et élaborer les modèles, les sites et les applications) assez importants.

SharePoint sera hébergé centralement et géré à l'UNB, tous les membres du RIÉ y auront accès et partageront les coûts. Les membres individuels peuvent rendre SharePoint aussi simple ou aussi complexe qu'ils le veulent. À tous les égards, SharePoint apparaîtra à l'utilisateur comme s'il dessert uniquement son établissement – il ne sera pas différent du système traditionnel auto-hébergé. La mise en commun de ressources, les niveaux élevés de confiance parmi les participants et l'engagement à élargir le consortium pour fournir de réels services partagés font de SharePoint un exemple parfait de création de valeur – peu importe les ressources des établissements et leur aptitude à assurer le soutien du système.

4.3 Achats en commun

Comme il est indiqué dans l'annexe B de l'entente du RIÉ, l'UNB négocie les licences de logiciels au nom d'une partie ou de l'ensemble des membres du RIÉ. À l'heure actuelle, les logiciels achetés en commun par les membres du RIÉ comprennent Minitab, Waterloo Maple et Kaspersky (logiciel antivirus). Les achats en commun permettent aux établissements membres d'économiser chaque année des milliers de dollars grâce aux réductions pour licences multiples offertes par les fournisseurs.

De plus, les contrats que l'UNB a conclus avec Dell, Lenovo (par l'intermédiaire d'OnX) et Apple pour les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portatifs et les ordinateurs Macintosh seront en vigueur pendant 2015-2016, et les établissements membres du RIÉ peuvent faire leurs achats par l'intermédiaire du contrat de l'UNB.

4.4 Représentation nationale

Outre le partage d'expertise et les économies d'échelle, la possibilité d'influencer des organismes

comme le CANARIE et Calcul Canada constitue un avantage supplémentaire du regroupement. Les membres du RIÉ de l'UNB et de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard représentent les intérêts des RRÉ du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard (et donc du consortium dans son ensemble) au sein des comités technique et de régie de CANARIE et tiennent les établissements membres du RIÉ au courant de ce qui se passe sur le plan national. De plus, le recteur de l'UNB est devenu membre du conseil d'administration du CANARIE.

Comme le RIÉ permet d'exprimer d'une seule voix les besoins collectifs des établissements d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, sa présence est plus forte sur la scène nationale. Le CANARIE a récemment organisé, par exemple, un rassemblement de petits RRÉ (ceux comme le RIÉ qui représentent de plus petites provinces, notamment la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et la Saskatchewan). Le RIÉ a été présenté à cette réunion comme possédant le modèle de fonctionnement le plus avancé et le plus efficace et le plan visant à aider les autres petits RRÉ à adopter un modèle semblable a été amorcé.

Plusieurs membres du RIÉ sont également membres du conseil universitaire canadien des directeurs de l'informatique (CUCCIO) et tiennent les autres membres du RIÉ au courant des activités de cette organisation nationale. Le directeur général de CUCCIO, en poste à Fredericton, est régulièrement invité à assister aux réunions du Comité du RIÉ pour faire le point sur les activités en cours et discuter d'une éventuelle collaboration. Dans le cadre de la conférence annuelle «Canadian Higher Education IT 2015» (CANHEIT), tenue à l'UNB, à Fredericton, le RIÉ a reçu le premier **prix de la collaboration de CUCCIO 2015**, en reconnaissance de son modèle opérationnel stable, de sa structure de gouvernance unique et de ses projets innovateurs qui font progresser le partage des services dans toute la région.

4.5 Partage d'information et pratiques exemplaires

Avant la plupart des réunions du Comité du RIÉ, les membres soumettent un rapport résumant l'état des activités au sein de leur organisation. Une période est réservée lors de ces réunions pour que les membres puissent se poser des questions entre eux comme moyen de mettre en commun l'information et les pratiques exemplaires. Les listes de diffusion par courriel pour le Comité du RIÉ et le personnel technique sont gérées par l'UNB.

5. Situation financière

Le budget approuvé et les dépenses réelles pour l'exercice 2014-2015 (avec un excédent de 251 630 \$ [Nouveau-Brunswick : 245 424 \$; Île-du-Prince-Édouard : 6 206 \$]), ainsi que le solde des fonds engagés au titre du RIÉ au 31 mars 2015, sont présentés à l'annexe III. Encore une fois, le Nouveau-Brunswick a réalisé des économies importantes sur les coûts liés à Internet au cours de l'année, grâce aux tarifs réduits offerts par le fournisseur. De plus, les coûts d'entretien étaient plus bas que ceux qui avaient été prévus au budget, en raison du retrait de certains équipements. Finalement, la contribution financière au RRÉ du Nouveau-Brunswick a été inférieure à ce qui avait été prévu. À l'Île-du-Prince-Édouard, le montant prévu pour le RRÉ a été financé par une source tierce. Les fonds attribués aux projets de collaboration n'ont pas été entièrement utilisés en raison du calendrier des travaux en cours pour les deux projets de services partagés.

L'excédent accumulé du RIÉ, soit 762 734 \$ (676 338 \$ pour le Nouveau-Brunswick et 86 397 \$ pour l'Île-du-Prince-Édouard) a fait l'objet d'une planification soignée et judicieuse. Il servira à financer de nouvelles initiatives liées à la fonction du consortium en matière de services partagés, conformément au plan opérationnel.

ANNEXE I

Les membres du conseil d'administration au 31 mars 2015 étaient :

Établissement

Représentant

Mount Allison University	M. Robert Campbell (président)
St. Thomas University	M ^{me} Dawn Russell
Université de Moncton	M. Raymond Théberge
University New Brunswick	M. Eddy Campbell
University of Prince Edward Island	M. Alaa Abd-El-Aziz
Holland College	M. Brian McMillan
Collège de technologie forestière des Maritimes	M. Gerry Redmond
CESPM	M ^{me} Mireille Duguay

Les représentants du Comité du RIÉ et leurs remplaçants au 31 mars 2015 étaient :

Établissement

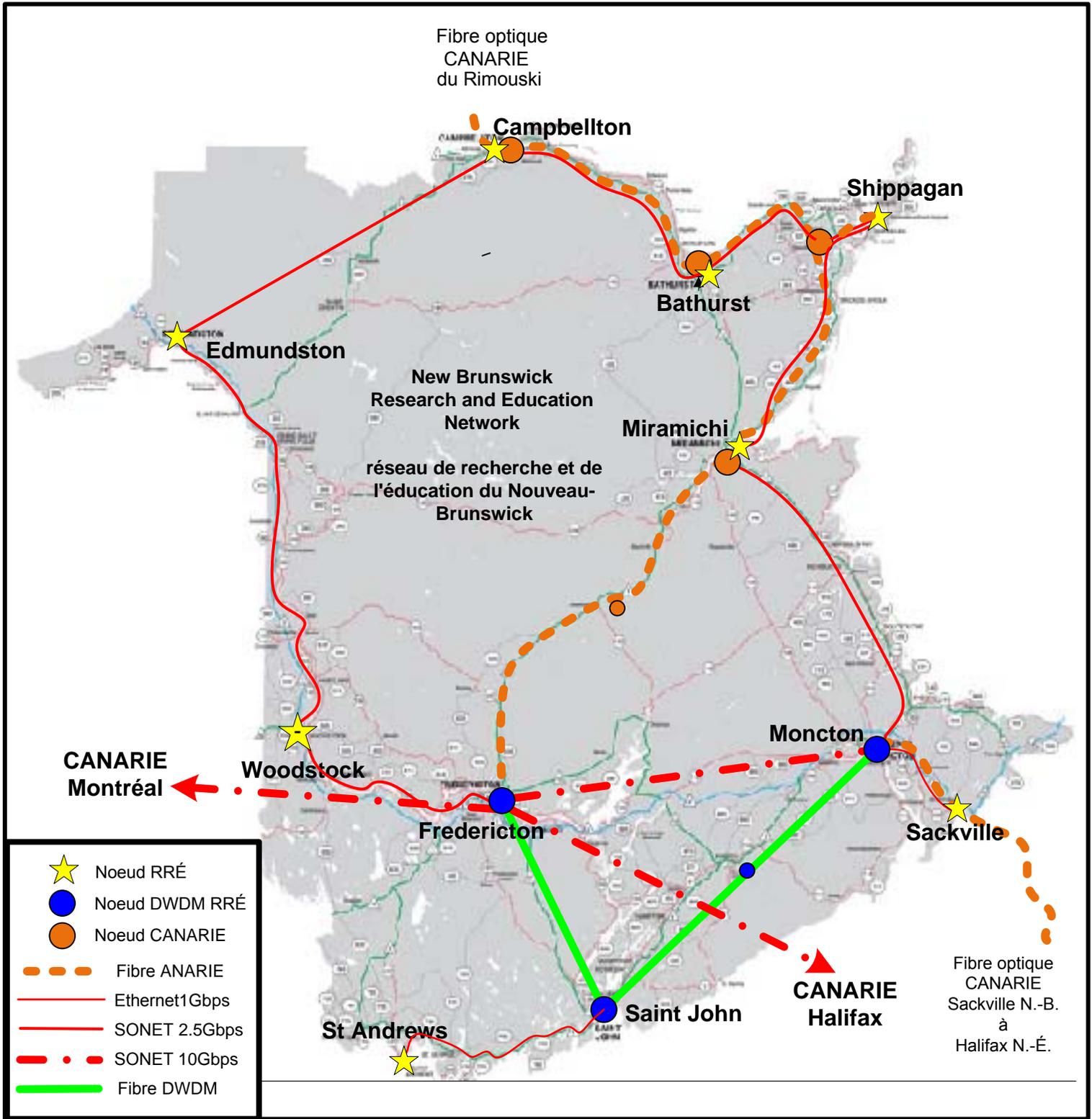
Représentant

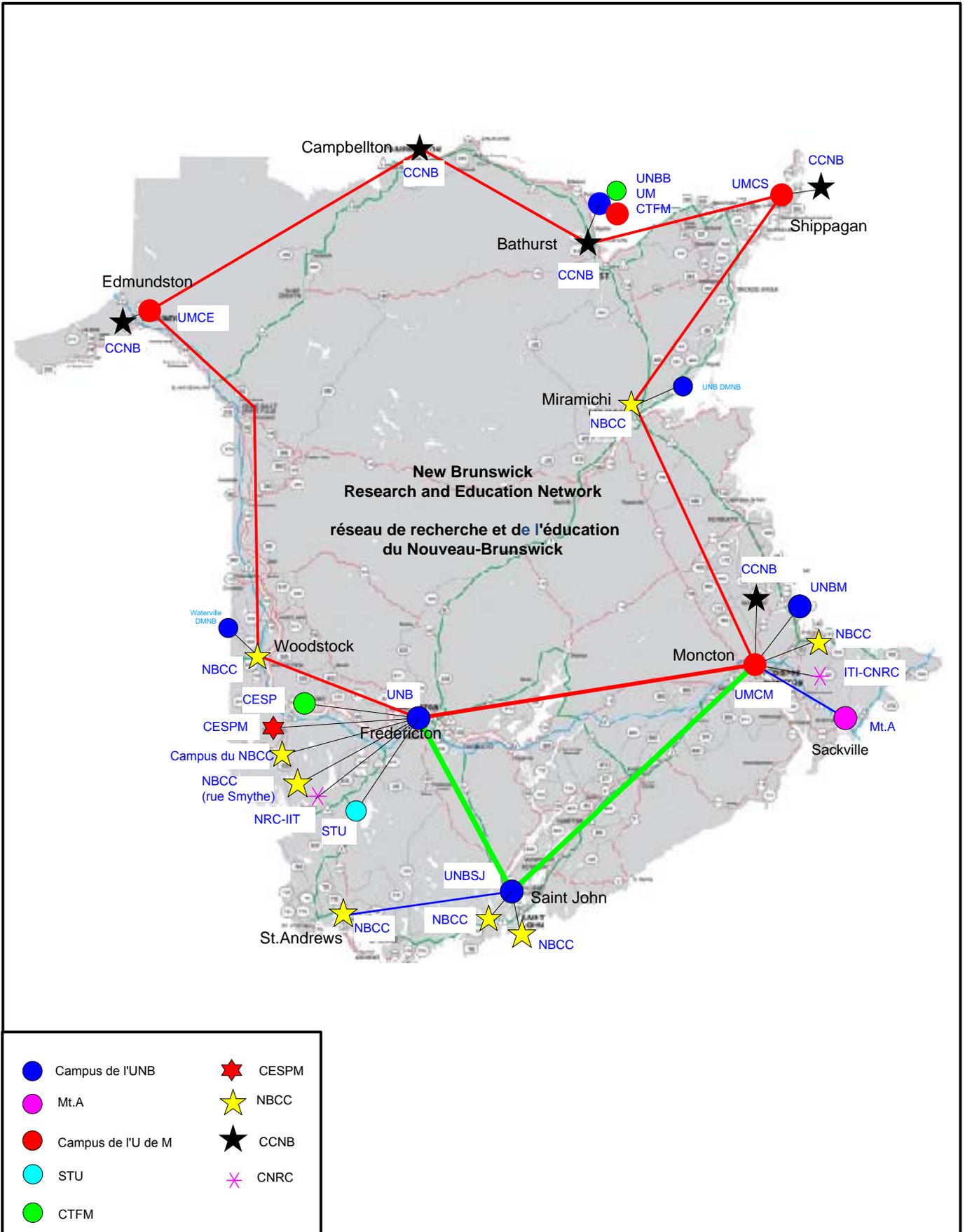
Remplaçant

Mount Allison University	M. Helmut Becker	M. Peter Crawshaw
St. Thomas University	M. Dan Hurley	M. Robert Brewer
Université de Moncton	M. André Lee	M ^{me} Rina Robichaud
University New Brunswick	M. Terry Nikkel	M. John Jackson
University of Prince Edward Island	M. Blair Vessey	M. Doug Burton
Holland College	M. Richard MacDonald	M. Greg Mermuys
Collège de technologie forestière des Maritimes	M. Jim Bowen	M. Mike Boucher
CESPM	M ^{me} Rachael Anderson	Poste vacant

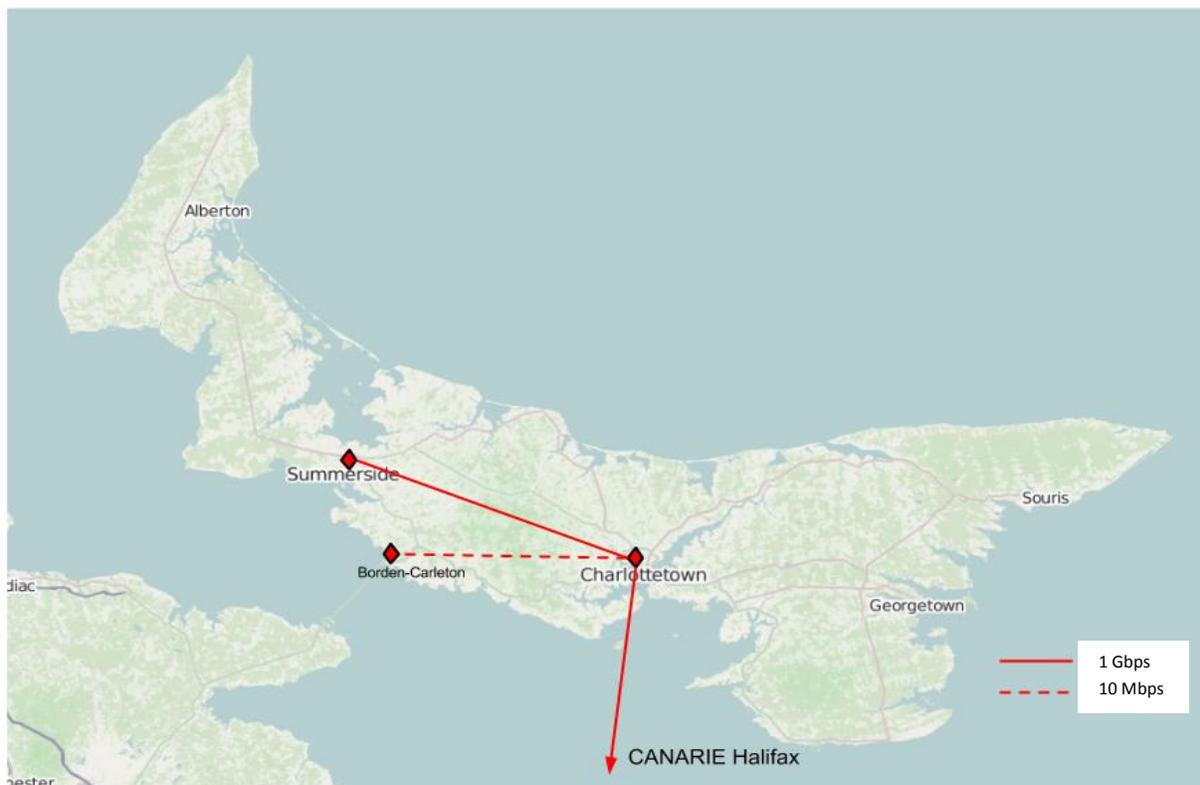
Le président du Comité du RIÉ était Doug Burton.

RRÉ du Nouveau-Brunswick: Réseau de recherche et d'éducation grâce au nouveau réseau provincial de fibres optiques CANARIE





Réseau de recherche et d'éducation de l'Île-du-Prince-Édouard



ANNEXE III

RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF ÉTAT DES RÉSULTATS DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD* PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2015

Description de compte	<u>Budget</u> 2014-2015	<u>Montants réels</u> 2014-2015
Recettes		
Transferts provinciaux	946 548	946 538
Financement direct des établissements	26 476	26 476
Fonds engagés	0,00	0,00
Recettes totales	973 024	973 014
Dépenses		
Services de réseau partagés		
L'UNB comme installation désignée (fournisseur de service)	205 838	205 838
Total services de réseau partagés	205 838	205 838
Télécommunications		
Lignes provinciales et accès Internet de l'Île-du-Prince-Édouard	287 047	257 055
Accès Internet du Nouveau-Brunswick	150 000	33 633
Connexion avancée réseau	24 000	19 000
Total télécommunications	461 047	309 688
Matériel, logiciels et maintenance		
Matériel	15 000	8 878
Logiciels	118 048	114 402
Maintenance	57 800	49 165
Total matériel, logiciels et maintenance	190 848	172 446
Réunions		
Comité du réseau	15 778	6 008
Projets en collaboration	99 513	27 403
Total réunions	115 291	33 411
Dépenses totales	973 024	721 384
Recettes (pertes) nettes	0	251 630
Solde des fonds engagés par le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard au 31 mars 2015 :		511 105
Solde au 1 ^{er} avril 2014		
Recettes (pertes) nettes pour l'exercice		251 630
Solde au 31 mars 2015		762 735

*conformément aux états financiers vérifiés de la CESPМ

NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTAT DES RÉSULTATS*
PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2015

Description du compte	Budget 2014-2015	Montants réels 2014-2015
Recettes		
Transferts provinciaux	860 948	860 938
Fonds engagés	0,00	0,00
Recettes totales	860 948	860 938
Dépenses		
Services de réseau partagés		
L'UNB comme installation désignée (fournisseur de service)	195 547	195 546
Total services de réseau partagés	195 547	195 546
Télécommunications		
Contribution au RRÉ du Nouveau-Brunswick	230 000	200 000
Accès Internet	150 000	33 633
Connexion avancée du réseau (CA* Net4)	24 000	19 000
Total télécommunications	404 000	252 633
Matériel, logiciels et maintenance		
Matériel	15 000	8 878
Logiciels	94 823	95 145
Maintenance	43 800	37 779
Total matériel, logiciels et maintenance	153 623	141 802
Réunions		
Comité du réseau	12 778	5 198
Projets en collaboration	95 000	20 335
Total réunions	107 778	25 533
Dépenses totales	860 948	615 514
Recettes (pertes) nettes	0	245 424
Solde des fonds engagés par le Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 :		
Solde au 1 ^{er} avril 2014		430 914
Recettes (pertes) nettes pour l'exercice		245 424
Solde au 31 mars 2015		676 338

*conformément aux états financiers vérifiés de la CESPМ

**RÉSEAU INFORMATIQUE ÉDUCATIF DE
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
ÉTAT DES RÉSULTATS***

PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2015

Description du compte	Budget 2014-2015	Montants réels 2014-2015
Recettes		
Transferts provinciaux	85 600	85 600
Transfert direct HC/UPEI	26 476	26 476
Fonds engagés	0	0
Recettes totales	112 076	112 076
Dépenses		
Services de réseau partagés		
L'UNB comme installation désignée (fournisseur de service)	10 291	10 292
Total services de réseau partagés	10 291	10 292
Télécommunications		
Lignes provinciales et accès Internet	57 047	57 055
Connexion avancée réseau	0	0
Total télécommunications	57 047	57 055
Matériel, logiciels et maintenance		
Matériel	0	0
Logiciels	23 225	19 257
Maintenance	14 000	11 386
Total matériel, logiciels et maintenance	37 225	30 644
Réunions		
Comité du réseau	3 000	810
Projets en collaboration	4 513	7 068
Total réunions	7 513	7 878
Dépenses totales	112 076	105 870
Recettes (pertes) nettes	0	6 206
Solde des fonds engagés par l'Île-du-Prince-Édouard au 31 mars 2015 :		
Solde au 1 ^{er} avril 2014		80 191
Recettes (pertes) nettes pour l'exercice		6 206
Solde au 31 mars 2015		86 397

*conformément aux états financiers vérifiés de la CESPМ